



CÉGEP DU  
VIEUX MONTRÉAL  
DIRECTION GÉNÉRALE

Montréal, 6 mai 2010

Association générale étudiante  
Cégep du Vieux Montréal  
255, rue Ontario  
Montréal (Québec)  
H2X 1X6

Objet : Occupation des locaux des Services aux étudiants

---

Madame,  
Monsieur,

J'ai été informée de l'occupation des locaux (A3.32) des Services aux étudiants le lundi 3 mai 2010 et je tiens à vous faire part de ma réaction face à cet événement.

Plusieurs membres de ce service ont été intimidés par cette intrusion inattendue dans leur lieu de travail. Votre présence en groupe dans ces locaux avec une chaîne et l'installation d'un drapeau rouge obstruant la visibilité de ces espaces vers le corridor étaient très dérangeantes pour les personnes présentes. Cette occupation a été perçue comme une violation des espaces du personnel des Services aux étudiants. Cette situation a généré de l'inquiétude chez le personnel et ces comportements n'ont pas leur place au Collège.

Si votre action s'inscrivait dans le but de communiquer un message aux représentants de la direction du Collège, je ne comprends pas pourquoi vous n'avez pas utilisé les mécanismes qui sont mis en place par la direction pour vous permettre d'exprimer vos demandes lors de rencontres hebdomadaires avec les représentants du Collège.

La direction du Collège reconnaît pleinement l'importance de l'association étudiante et de ses représentants comme étant les interlocuteurs désignés afin d'échanger sur les demandes des étudiants. Une table de discussion a d'ailleurs été créée afin de permettre des échanges et de faire valoir les revendications selon des moyens choisis et respectueux des gens de la communauté.

.../2

L'occupation d'un local du Collège constitue un manque de respect des personnes qui travaillent dans ces lieux. Lundi dernier, en plus de ce manque de respect, vous avez privé de services les élèves qui auraient souhaité rencontrer les membres du personnel qui ont dû quitter en raison de l'occupation de leurs locaux.

Le cégep du Vieux Montréal se veut un établissement où les valeurs de respect et de dialogue sont primordiales. Elles sont au cœur du projet éducatif que nous nous sommes donné et comme membres de cette communauté il vous appartient de les respecter. La crédibilité de vos actions militantes auprès de l'ensemble de la communauté dépendra de votre capacité à faire la démonstration que vos actions sont respectueuses de nos valeurs communes. Je vous invite à réfléchir à la façon dont vous faites vos revendications et à démontrer votre capacité de dialoguer pour résoudre les problèmes.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations.



Murielle Lanciault  
Directrice générale

c.c.    Personnel des Services aux étudiants  
         Syndicat des professeurs  
         Syndicat des professionnels  
         Syndicat des employés de soutien  
         Syndicat des interprètes  
         Association des cadres